

Démarche : SDIS 85 - Candidature saison estivale 2026

Organisme : Service gestion prévisionnelle des emplois et compétences

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Sapeurs-pompiers volontaires venez renforcer les effectifs des centres d'incendie et de secours pendant la saison estivale 2026 sur les secteurs où l'affluence touristique entraîne un surcroît d'activité.

SDIS 85 - DEMANDE D'ENGAGEMENT EN QUALITÉ DE SAPEUR-POMPIER SAISONNIER

En remplissant ce formulaire, vous vous inscrivez dans le processus de recrutement du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vendée pour devenir sapeur-pompier volontaire saisonnier au titre de l'année 2026.

S'agissant d'une démarche personnelle, il vous appartient de remplir ce formulaire avec rigueur et précision.

IDENTITÉ DU CANDIDAT

Etat-civil

Civilité

☐ Mme

☐ M.

NOM

Prénom

Date de naissance

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐

CNI
Passeport
Titre de séjour

Coordonnées

Numéro de téléphone

Email

Adresse postale

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Joindre une copie de l'attestation d'assuré social

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Joindre une copie du RIB

PROFIL DU SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Information importante

Si votre situation professionnelle ou personnelle évolue avant le début de la saison estivale (obtention d'un nouveau grade, validation d'une formation, changement de coordonnées, etc.), il est impératif d'en informer le service dans les plus brefs délais.

Grade

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Sapeur 2ème classe

☐ Sapeur 1ère classe

☐ caporal

☐ caporal-chef

☐ sergent

☐ sergent-chef

☐ adjudant

☐ adjudant-chef

Fonction exercée

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Équipier

☐ Chef d'équipe

☐ Chef d'agrès une équipe

SDIS 85 - Candidature saison estivale 2026

☐ Chef d'agrès tout engin

Préciser

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Équipier SUAP

☐ Équipier INC

Préciser

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Chef d'agrès une équipe VSAV

☐ Chef d'agrès une équipe OD

Affectation - SDIS d'origine

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 01 - Ain

☐ 02 - Aisne

☐ 03 - Allier

☐ 04 - Alpes de haute-provence

☐ 05 - Hautes-alpes

☐ 06 - Alpes-maritimes

☐ 07 - Ardeche

☐ 08 - Ardennes

☐ 09 - Ariege

☐ 10 - Aube

☐ 11 - Aude

☐ 12 - Aveyron

☐ 13 - Bouches du rhone

☐ 14 - Calvados

☐ 15 - Cantal

☐ 16 - Charente

☐ 17 - Charente-maritime

☐ 18 - Cher

☐ 19 - Correze

☐ 21 - Côte d'or

☐ 22 - Côtes-d'armor

☐ 23 - Creuse

☐ 24 - Dordogne

☐

SDIS 85 - Candidature saison estivale 2026

- ☐ 26 - Drome
- ☐ 27 - Eure
- ☐ 28 - Eure et loir
- ☐ 29 - Finistere
- ☐ 2A - Corse du sud
- ☐ 2B - Haute-corse
- ☐ 30 - Gard
- ☐ 31 - Haute-garonne
- ☐ 32 - Gers
- ☐ 33 - Gironde
- ☐ 34 - Hérault
- ☐ 35 - Ille et vilaine
- ☐ 36 - Indre
- ☐ 37 - Indre-et-loire
- ☐ 38 - Isere
- ☐ 39 - Jura
- ☐ 40 - Landes
- ☐ 41 - Loir-et-cher
- ☐ 42 - Loire
- ☐ 43 - Haute loire
- ☐ 44 - Loire - atlantique
- ☐ 45 - Loiret
- ☐ 46 - Lot
- ☐ 47 - Lot-et-garonne
- ☐ 48 - Lozere
- ☐ 49 - Maine et loire
- ☐ 50 - Manche
- ☐ 51 - Marne
- ☐ 52 - Haute-marne
- ☐ 53 - Mayenne
- ☐ 54 - Meurthe et moselle
- ☐ 55 - Meuse
- ☐ 56 - Morbihan
- ☐

SDIS 85 - Candidature saison estivale 2026

- ☐ 58 - Nièvre
- ☐ 59 - Nord
- ☐ 60 - Oise
- ☐ 61 - Orne
- ☐ 62 - Pas de calais
- ☐ 63 - Puy-de-dôme
- ☐ 64 - Pyrénées atlantiques
- ☐ 65 - Hautes-pyrenees
- ☐ 66 - Pyrenees-orientales
- ☐ 67 - Bas-rhin
- ☐ 68 - Haut-rhin
- ☐ 69 - Rhône
- ☐ 70 - Haute saone
- ☐ 71 - Saône et loire
- ☐ 72 - Sarthe
- ☐ 73 - Savoie
- ☐ 74 - Haute savoie
- ☐ 75 - Paris
- ☐ 76 - Seine-maritime
- ☐ 77 - Seine et marne
- ☐ 78 - Yvelines
- ☐ 79 - Deux-sevres
- ☐ 80 - Somme
- ☐ 81 - Tarn
- ☐ 82 - Tarn et garonne
- ☐ 83 - Var
- ☐ 84 - Vaucluse
- ☐ 85 - Vendee
- ☐ 86 - Vienne
- ☐ 87 - Haute-vienne
- ☐ 88 - Vosges
- ☐ 89 - Yonne
- ☐ 90 - Territoire de belfort
- ☐

SDIS 85 - Candidature saison estivale 2026

- ☐ 92 - Hauts-de-seine
- ☐ 93 - Seine-st-denis
- ☐ 94 - Val-de-marne
- ☐ 95 - Val d oise
- ☐ 971 - Guadeloupe
- ☐ 972 - Martinique
- ☐ 973 - Guyane
- ☐ 974 - Reunion
- ☐ 975 - Saint pierre et miquelon
- ☐ 976 - Mayotte
- ☐ 977 - St barthélemy
- ☐ 987 - Polynesie francaise
- ☐ 988 - Nouvelle calédonie

Affectation - CIS d'origine

--

Affectation principale

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Aizenay
- ☐ Angles
- ☐ Apremont
- ☐ Avrillé
- ☐ Barbâtre
- ☐ Beaurepaire
- ☐ Beauvoir-sur-Mer
- ☐ Benet
- ☐ Bouin
- ☐ Bournezeau
- ☐ Brem-sur-Mer
- ☐ Chaillé-les-Marais
- ☐ Challans
- ☐ Champagne-les-Marais
- ☐ Chantonay
- ☐ Chavagnes-en-Paillers
- ☐ Coex

SDIS 85 - Candidature saison estivale 2026

- ☐ CTA-CODIS
- ☐ Damvix
- ☐ Fontenay-le-Comte
- ☐ Foussais-Payré
- ☐ Jard-sur-Mer
- ☐ La Bernardière
- ☐ La Bruffière
- ☐ La Caillère-Saint-Hilaire
- ☐ La Chaize-le-Vicomte
- ☐ La Chataigneraie
- ☐ La Garnache
- ☐ La Mothe-Achard
- ☐ La Roche-sur-Yon (CIS)
- ☐ La Tranche-sur-Mer
- ☐ La Verrie
- ☐ L'Aiguillon-sur-Mer
- ☐ Le Champ-Saint-Père
- ☐ Le Poiré-sur-Vie
- ☐ Les Brouzils
- ☐ Les Essarts
- ☐ Les Herbiers
- ☐ Les Landes Genusson
- ☐ Les Lucs-sur-Boulogne
- ☐ Les Sables d'Olonne
- ☐ L'Herbergement
- ☐ L'Hermenault
- ☐ L'Île d'Yeu
- ☐ Longeville-sur-Mer
- ☐ Luçon
- ☐ Maillezais
- ☐ Mareuil-sur-Lay
- ☐ Montaigu
- ☐ Mortagne-sur-Sèvre
- ☐

SDIS 85 - Candidature saison estivale 2026

- ☐ Mouilleron-en-Pareds
- ☐ Moutiers-les-Mauxfaits
- ☐ Nalliers
- ☐ Nieul-le-Dolent
- ☐ Noirmoutier en l'Ile
- ☐ Pouzauges
- ☐ Rocheservière
- ☐ Saint-Denis-la-Chevasse
- ☐ Sainte-Cécile
- ☐ Sainte-Hermine
- ☐ Saint-Etienne-de-Bois
- ☐ Saint-Florent-des-Bois
- ☐ Saint-Fulgent
- ☐ Saint-Gilles-Croix-de-Vie
- ☐ Saint-Jean-de-Monts
- ☐ Saint-Laurent-sur-Sèvre
- ☐ Saint-Martin-des-Noyers
- ☐ Saint-Michèl-en-l'Herm
- ☐ Saint-Philbert-de-Bouaine
- ☐ Saint-Pierre-du-Chemin
- ☐ Talmont-Saint-Hilaire
- ☐ Tiffauges
- ☐ Vix
- ☐ Vouvant
- ☐ Xanton-Chassenon
- ☐ Réserve opérationnelle du GT Fontenay-le-Comte
- ☐ Réserve opérationnelle du GT La Roche-sur-Yon
- ☐ Réserve opérationnelle du GT Les Sables d'Olonne

DISPONIBILITÉ / VOEUX / HEBERGEMENT

DISPONIBILITÉ

- Période du 1er juin au 30 septembre 2026 inclus (uniquement pour le CIS L'Ile d'Yeu)
- Période du 15 juin au 13 septembre 2026 inclus
- Période du 1er juillet au 31 août 2026 inclus

SDIS 85 - Candidature saison estivale 2026

Les candidats disponibles sur des périodes complètes seront prioritaires.

Début de saison souhaitée

Fin de saison souhaitée

VOEUX

Merci de formuler trois vœux d'affectation.

Vos choix seront étudiés au regard de vos compétences et de vos disponibilités.

Le SDIS se réserve le droit de vous proposer une affectation différente ou plusieurs affectations selon les besoins des centres d'incendie et de secours.

Souhaits d'affectation

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Beauvoir-sur-Mer
- ☐ Brem-sur-Mer
- ☐ CTA/CODIS
- ☐ Ile d'Yeu
- ☐ Jard-sur-Mer
- ☐ La Tranche-sur-Mer / Longeville-sur-Mer
- ☐ L'Aiguillon-sur-Mer
- ☐ Les Sables d'Olonne
- ☐ Noirmoutier en l'Île / Barbâtre
- ☐ Saint-Gilles-Croix-de-Vie
- ☐ Saint-Jean-de-Monts
- ☐ Talmont-Saint-Hilaire

Souhaits d'affectation

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Beauvoir-sur-Mer
- ☐ Brem-sur-Mer
- ☐ Ile d'Yeu
- ☐ Jard-sur-Mer
- ☐ La Tranche-sur-Mer / Longeville-sur-Mer
- ☐ L'Aiguillon-sur-Mer
- ☐ Noirmoutier en l'Île / Barbâtre
- ☐ Saint-Gilles-Croix-de-Vie
- ☐ Saint-Jean-de-Monts
- ☐ Talmont-Saint-Hilaire

SDIS 85 - Candidature saison estivale 2026

Souhaits d'affectation

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Beauvoir-sur-Mer
- ☐ Brem-sur-Mer
- ☐ Ile d'Yeu
- ☐ Jard-sur-Mer
- ☐ La Tranche-sur-Mer / Longeville-sur-Mer
- ☐ L'Aiguillon-sur-Mer
- ☐ Noirmoutier en l'Île / Barbâtre
- ☐ Talmont-Saint-Hilaire

HÉBERGEMENT

Vous avez la possibilité d'être logés gratuitement, **hors période de garde**, par le SDIS de la Vendée en chambres en CIS ou en logements extérieurs en fonction de votre affectation.

Des précisions vous seront apportées si votre candidature est retenue.

Disposez-vous d'un hébergement pour la saison ?

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Indiquer le lieu de l'hébergement

HABILLEMENT

Paquetage

Celui-ci comprendra une tenue TSI et une pour l'incendie. **Les effets chaussants (rangers) ne seront pas fournis**, nous vous demanderons de les apporter pour effectuer la saison.

Quelle est votre taille en cm (stature) ?

Quelle est votre taille de pantalon (taille française) ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ 36
- ☐ 38
- ☐ 40
- ☐ 42
- ☐ 44
- ☐ 46
- ☐ 50

SDIS 85 - Candidature saison estivale 2026

☐ 52

☐ 54 et plus

Quelle est votre taille de polo ou t-shirt ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ S

☐ M

☐ L

☐ XL

☐ 2XL

Quelle est votre taille de gants ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 6

☐ 7

☐ 8

☐ 9

☐ 10

☐ 11

Casque : votre tour de tête est supérieur à 60 cm ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

PIECE(S) JUSTIFICATIVE(S)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation de l'autorité territoriale

Merci de télécharger et faire compléter le document par l'autorité territoriale puis l'insérer dans ce formulaire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Livret individuel de formation (LIF)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Permis de conduire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Certificat médical

Merci de télécharger et faire compléter le document par le médecin-chef de votre SDIS puis transmettre le document à l'adresse : sds@sdis-vendee.fr

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐

SDIS 85 - Candidature saison estivale 2026

Merci de télécharger et compléter la demande de transfert du dossier médical puis la retourner à l'adresse sds@sdis-vendee.fr

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation d'appartenance à la FNSPF à compléter par le président de votre UDSP

Vous pouvez apporter toute(s) précision(s) que vous jugez utile à la compréhension du dossier.

Exemple :

Formations à venir avant le début de la saison

Choix d'affectation

Période de disponibilité spécifique

Vous devez impérativement informer votre chef de centre de votre candidature pour la saison estivale 2026 avant de déposer votre dossier.

L'avis de votre chef de centre sera sollicité directement par le service GPEC via la plateforme demarche.numérique.gouv.fr.

AUTORISATION DE TRAITEMENT DES DONNÉES

En cochant cette case, j'autorise l'utilisation des informations transmises dans ce formulaire strictement dans le cadre de ma demande d'engagement en qualité de sapeur-pompier saisonnier. Je comprends que ces informations seront consultables par les services du SDIS dans le cadre de l'étude de mon dossier.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non